

Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Conjoncture de l'emploi et marché du travail

Numéro 72 - FÉVRIER 1988

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE AU TROISIÈME TRIMESTRE 1987

Chaque mois, les établissements du secteur industriel et commercial occupant au moins 50 salariés adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats de travail conclus ou résiliés au cours de la période. A partir de 1976, le Service des Études et de la Statistique a entrepris l'exploitation de ces déclarations pour les établissements de 200 salariés ou plus; en 1981, le seuil en a été abaissé à 50 salariés. Depuis 1983, en collaboration avec l'INSEE, le traitement porte également sur les caractéristiques des salariés entrant ou sortant des établissements : âge, sexe, nature du contrat offert ou raison du départ.

Relèvent de cette déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), les établissements de 50 salariés et plus appartenant au secteur privé industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités locales, les principaux établissements publics (EDF-GDF, Charbonnages, SNCF) et les établissements relevant de la Défense nationale. En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 12.700.000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est plus élevée dans l'industrie (75 %) que dans le tertiaire marchand (40 %) et le bâtiment (37 %). La couverture de cette source est donc partielle et il n'est pas possible d'extrapoler simplement les résultats présentés ici, à l'ensemble des établissements : des études antérieures ont en effet montré que le taux de rotation de la main-d'œuvre est plus élevé dans les établissements de taille moyenne ou petite, et les mesures récentes de politiques de l'emploi n'ont pas dû atténuer ce phénomène.

La présente exploitation est faite sur douze régions, dont l'Île de France; elle est représentative de l'ensemble des mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

Les établissements de 50 salariés et plus employaient au début du troisième trimestre 1987 environ 6 250 000 salariés. Au cours de ce trimestre, il y a eu dans ces établissements 534 000 entrées et 613 000 sorties, soit une perte nette de 79 000 salariés en données brutes. En données corrigées des variations saisonnières, l'évolution des effectifs du troisième trimestre est équivalente à celle du second trimestre. Mais, l'évolution de l'emploi dans ces établissements est structurellement plus défavorable que celle de l'emploi total et s'établit à $- 0,5\%$, comme au second trimestre.

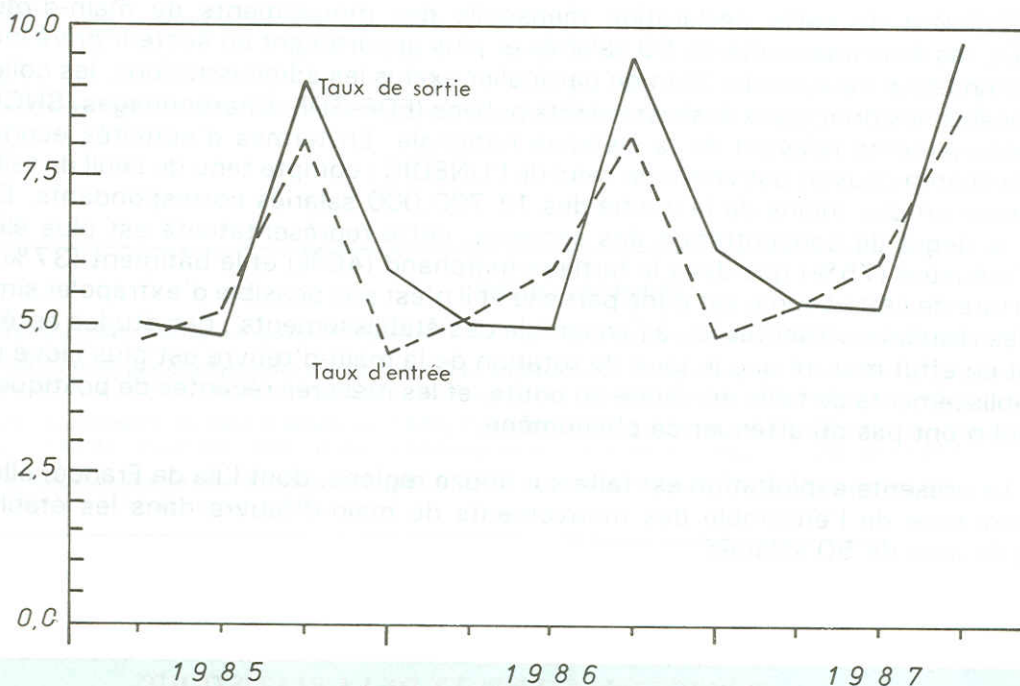
Les mouvements de main-d'œuvre ont une saisonnalité marquée : deux mouvements sur cinq dans l'année ont lieu au cours du troisième trimestre. Cette pointe est due aux activités saisonnières telles que le tourisme et les industries agro-alimentaires mais aussi aux remplacements pendant les congés d'été. Ceci se traduit sur la nature des contrats conclus : on compte quatre recrutements sur contrat à durée déterminée pour une embauche sur contrat à durée indéterminée alors que ce rapport est de deux pour un au premier semestre. Autre particularité saisonnière, les recrutements d'été concernent à plus de 70% des jeunes, contre 60% le reste de l'année.

Comparé au troisième trimestre 1986, les mouvements sont plus nombreux au troisième trimestre 1987. Globalement, le taux d'entrée passe de 8,2% à 8,6% et le taux de sortie de 9,5% à 9,8%. Les recrutements sur contrat à durée déterminée continuent d'augmenter et représentent 6,4% des effectifs employés contre 6,0% un an plus tôt. On note également une légère progression des embauches sur contrat à durée indéterminée dans le tertiaire marchand. Enfin, la proportion d'adultes embauchés augmentent légèrement : ils représentent 28% des contrats à durée déterminée contre 26% au troisième trimestre 1986.

Les licenciements économiques sont stables par rapport au trimestre précédent (0,6% des effectifs employés), au même niveau qu'au troisième trimestre 1986. Ce résultat global cache néanmoins des disparités par secteur : diminution des licenciements dans le bâtiment, génie civil et agricole, augmentation dans l'industrie.

D.M.M.O ENSEMBLE
Janvier 1985 – Septembre 1987
Données trimestrielles brutes

En pourcentage



**Mouvements d'entrées selon le type d'entrée et mouvements de sorties selon le motif
(Nombre pour 100 salariés présents en début de période)**

	1985			1986				1987		
	TRIMESTRE			TRIMESTRE				TRIMESTRE		
	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Ensemble des entrées :										
Industrie	3,6	5,7	3,0	3,8	4,2	5,7	3,1	3,9	4,3	6,0
Bâtiment, génie civil et agricole	6,4	7,7	4,5	5,3	6,9	7,9	5,0	5,5	7,1	8,2
Transports, commerces, services	7,2	11,5	6,5	6,7	7,9	11,6	6,9	7,2	8,3	11,8
Ensemble	5,2	8,1	4,5	5,1	5,9	8,2	4,8	5,3	6,1	8,6
Contrats à durée déterminée :										
Industrie	2,3	4,4	1,7	2,1	2,9	4,5	1,9	2,3	3,0	4,8
Bâtiment, génie civil et agricole	3,1	4,2	2,0	2,1	3,6	4,3	2,1	2,1	3,8	4,6
Transports, commerces, services	4,1	8,4	3,5	3,5	5,0	8,5	4,0	3,8	5,4	8,7
Ensemble	3,1	6,0	2,5	2,7	3,8	6,1	2,8	2,9	4,0	6,4
Contrats à durée indéterminée :										
Industrie	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	1,0	0,8	0,8
Bâtiment, génie civil et agricole	2,2	2,1	1,9	2,1	2,7	2,8	2,3	2,6	2,7	2,7
Transports, commerces, services	2,2	2,1	2,2	2,4	2,2	2,2	2,3	2,5	2,3	2,4
Ensemble	1,5	1,4	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5	1,7	1,5	1,6
Transferts :										
Industrie	0,3	0,3	0,4	0,6	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3
Bâtiment, génie civil et agricole	0,5	0,6	0,3	0,7	0,3	0,4	0,3	0,5	0,2	0,3
Transports, commerces, services	0,3	0,3	0,3	0,5	0,3	0,2	0,3	0,5	0,3	0,3
Ensemble	0,3	0,3	0,3	0,6	0,3	0,3	0,3	0,5	0,3	0,3
Ensemble des sorties :										
Industrie	3,7	7,0	4,8	4,0	3,9	7,3	5,1	4,2	4,0	7,7
Bâtiment, génie civil et agricole	5,5	7,5	6,4	5,6	5,6	8,0	7,0	6,1	5,6	8,2
Transports, commerces, services	6,2	12,3	7,2	6,5	6,5	12,6	7,6	7,0	6,9	12,8
Ensemble	4,8	9,1	5,9	5,1	5,0	9,5	6,3	5,4	5,3	9,8
Fins de contrats à durée déterminée :										
Industrie	1,1	4,1	2,1	1,1	1,2	4,3	2,2	1,2	1,2	4,6
Bâtiment, génie civil et agricole	0,9	2,8	1,9	1,1	0,9	2,9	1,8	0,8	0,9	3,0
Transports, commerces, services	2,3	8,1	3,2	2,6	2,6	8,3	3,3	2,7	2,7	8,3
Ensemble	1,6	5,5	2,5	1,7	1,8	5,8	2,6	1,8	1,8	6,0
Démissions :										
Industrie	0,7	0,9	0,7	0,7	0,8	0,9	0,8	0,7	0,8	0,9
Bâtiment, génie civil et agricole	1,7	1,9	1,6	1,5	1,9	2,2	1,8	1,8	2,1	2,4
Transports, commerces, services	1,9	2,3	1,9	1,8	1,9	2,3	2,0	2,0	2,1	2,4
Ensemble	1,2	1,5	1,2	1,2	1,3	1,5	1,3	1,3	1,4	1,6
Licenciements économiques :										
Industrie	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	1,0	0,9	0,8	0,9
Bâtiment, génie civil et agricole	0,9	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,6	0,5
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Ensemble	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6
Autres licenciements :										
Industrie	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Bâtiment, génie civil et agricole	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8	0,8	1,2	0,8	0,8	0,7
Transports, commerces, services	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Ensemble	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Départs à la retraite :										
Industrie	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bâtiment, génie civil et agricole	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Ensemble	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Transferts :										
Industrie	0,4	0,5	0,5	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
Bâtiment, génie civil et agricole	0,4	0,4	0,4	0,9	0,4	0,4	0,5	1,0	0,3	0,3
Transports, commerces, services	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,4
Ensemble	0,4	0,4	0,5	0,7	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4	0,4
Fin de période d'essai :										
Industrie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bâtiment, génie civil et agricole	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Transports, commerces, services	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Ensemble	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

